



ÇA BOUGE À LA BIBLIOTHÈQUE

P. 2

DU NOUVEAU POUR LES PRIMES ÉNERGIES

P. 8

REPRISE DE JE COURS POUR MA FORME 2019

P. 9

SOUTENIR UNE MOBILITÉ ALTERNATIVE ?

P. 10

DON DE SANG POUR LA CROIX-ROUGE

P.11

UNE SEMAINE AUTOUR DES DROITS DE LA FEMME

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 4





LE MOT DU BOURGMESTRE

Genappe, une commune nature, une commune où il fait bon vivre !

C'est une phrase qu'on entend souvent autour de nous car vous êtes nombreux à nous dire combien vous appréciez votre cadre de vie.

Cette phrase, nous n'hésitons pas non plus à la partager car elle nous paraît tellement vraie. Si vous êtes nombreux à apprécier le cadre de vie, vous êtes également nombreux à vous engager dans des activités sociales. Comme chaque mois, les pages de ce journal en sont le vibrant témoignage : campagne be-wapp, appel aux bénévoles, activités sportives et culturelles, ... l'éventail d'activités est large et susceptible de toucher un public varié.

Participer à la vie de sa commune, ça commence par prendre part aux activités de son quartier, mais cela peut aussi prendre d'autres formes. Le Collège et le Conseil communal sont les lieux de décision à la commune, mais ils ne doivent pas être isolés des habitants ! Les séances du Conseil communal sont publiques : vous pouvez donc y assister. Vous en trouverez les dates sur le site internet de la Ville et les résumés dans ce journal et également sur le site. Plusieurs commissions existent et doivent être renouvelées. Plusieurs sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles proposent aux citoyens et aux conseillers communaux de travailler ensemble: la commission de l'agriculture ; la CCA (commission communale de l'accueil) qui s'occupe des activités extrascolaires, la CCATM qui s'occupe d'aménagement du territoire et de mobilité, la CLDR (commission locale de développement rural) qui poursuit des actions pour le développement de la commune en sont de bons exemples. Vous trouverez dans ce journal et ceux des prochains mois et sur le site internet de la Ville les appels à candidature pour rejoindre ces commissions.

D'autres commissions ou groupes de travail vont également voir le jour dans les prochaines semaines. Ils auront pour objectif de proposer des actions pour améliorer notre environnement, réduire nos émissions de CO2, réduire nos déchets, mettre en place une transition énergétique et une transition écologique. S'engager aux côtés des conseillers communaux dans ces commissions et groupes de travail, c'est participer pleinement à la transition, c'est être acteur de la vie de sa commune, c'est conduire le bateau, c'est s'impliquer et se mobiliser.

Soyez donc attentifs aux appels à candidature qui paraîtront dans les pages de ce journal en février et dans les mois qui vont suivre pour poser votre candidature dans la commission ou le groupe de travail qui correspondra le plus à vos compétences et à vos attentes.

Genappe, une commune nature, une commune où il fait bon vivre et où il fait bon de s'engager !

Gérard Couronné
Bourgmestre

GROUPE PLUS GENAPPE

Depuis quelques temps, on entend parler de l'action des Gilets Jaunes.

Mais comment ne pas réagir face à l'augmentation du coût de la vie (les prix s'affolent), face à l'augmentation de la précarité en Belgique (aujourd'hui, 1 Belge sur 5 connaît la pauvreté), face aux inégalités criantes (les patrons du Bel 20 ont déjà gagné, le 8 janvier, l'équivalent de ce qu'un Belge gagnera sur toute

l'année 2019) ?

Par ces quelques lignes, nous souhaitons soutenir l'indignation et poursuivre le mouvement de refus que les citoyens soient pressés comme des citrons.

Notre motivation ? Agir pour augmenter les revenus des ménages et réduire le coût des biens et services essentiels à la dignité des personnes !

UNE HISTOIRE EN 1001 SECONDES : LES NUITS D'ENCRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Qui dit mois de mars dit festival des Nuits d'encre. As-tu déjà rêvé d'inventer ton propre livre, ta propre histoire ?

Alors rejoins-nous pour créer une histoire en 1001 secondes !

Grand artiste ou petit débutant, viens t'amuser avec nous dans cet atelier un p'tit peu fou ! Couleurs et matières, texte et images, collage et découpage, héros et animaux, pinceaux et confettis, ... On va dessiner, chipoter et s'amuser !

Un atelier où tout le monde peut se salir les doigts et rentrer avec son petit livre chez soi !

Pour participer, une seule consigne : Venir en équipe de minimum deux personnes !

(Un papa et ses enfants, une grand-mère et son p'tit fils, trois copains, une marraine et son filleul, des taties et leurs neveux, une tête-en-l'air et un pied-sur-terre, un gaucher et deux droitiers, ...) A vous de décider !

Informations pratiques :

Le samedi 16 mars de 14h30 à 16h30 à la bibliothèque de Genappe.

L'activité est gratuite mais une réservation est indispensable

auprès de la bibliothèque, au 067/79.42.91 (ou .92 ou .93).

Attention, les places sont limitées !

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque. Le rendez-vous est noté dans notre calendrier... Pourquoi pas dans le vôtre ?



STAGE HARRY POTTER



Harry Potter, le célèbre sorcier s'invite cette année encore à la bibliothèque. Tu as entre 10 et 12 ans, tu apprécies l'univers magique, les créatures fantastiques et les potions étranges ? Ce stage est fait pour toi ! Au programme : sortilèges, filtres, baguettes et animaux fabuleux...

Attention, l'école de magie est grande mais les places seront

limitées ! Inscris-toi au plus vite pour recevoir ta lettre de Poudlard !

Informations pratiques :

Quand ? Du lundi 04 au vendredi 08 mars de 09h à 12h (! pas de garderie organisée !)

Où ? Centre de Lecture Publique, Espace 2000, 16 à 1470 Genappe

Pour qui ? Enfants à partir de 10 ans

L'activité est gratuite mais l'inscription est obligatoire (auprès de la bibliothèque au 067/79.42.91 (ou .92 ou .93) ou par mail à l'adresse suivante : bibliotheque@genappe.be

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail sérieux et soigné



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carinne MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carinne.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50. À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique



32^{ÈME} SOIRÉE DES MÉRITES SPORTIFS PLAMARÈS 2018

Avec plus de 600 personnes présentes dans la salle, des numéros de grande qualité, une cuvée 2018 intéressante, une soirée inoubliable ! La 32^{ème} édition de remise des Mérites sportifs pour l'année 2018 compte sans conteste au nombre des événements incontournables de notre belle Ville.

Performances acrobatiques, rires et rythmes déjantés !

Outre les sportifs nominés, l'assistance put applaudir des performances remarquables dans des domaines très divers. Le club OTM Gent s'est lancé dans des numéros d'acroport avant de faire place au club Happy Gym avec de la gymnastique rythmique synchronisée ; Frank Wolf, avec son numéro visuel de BMX équilibriste/acrobatique dont le frisson était garanti. Tatiana Konoball et son Fitness Balls/acrobatique toute en délicatesse.

Renske Endel avec ses deux numéros aériens où la grâce et la force s'allient. Fort de son imagination Antoine Jehanne,

dans son numéro de Basket artistique crée un mélange de Basket et d'arts martiaux.

Christian De Paepe a animé la soirée entre les numéros, et l'ambiance musicale fut assurée par le groupe « Rafikiz ».

Les grands vainqueurs de l'année 2018 sont :

MÉRITES INDIVIDUELS:
Or: Demeulemeester Guillaume (courses à pieds/athlétisme)
Argent: Delmotte Elodie (natation)
Bronze: Hamoline Gautier (escrime)

MÉRITES COLLECTIFS:
Or: Genappe Pelote (équipe nationale II)
Argent: BG Lothier (HU 16)
Bronze: ASC Genappe Pétanque (le club)

LES PRIX SPECIAUX :
Prix du Bourgmestre: Van Ostaeyen Julie (lancer du marteau) et Tir aux clays (fosse universelle)

Prix de l'Echevin des sports: Brouwers Amaury (athlétisme) et CTT Fonteny (ping-pong, équipe A)

Prix de l'Espoir: Defalque Dylan (tennis), Créelle Miet (arts martiaux), Fiez Titouan (arts martiaux), FC Genappe (U15)

Plaquette d'encouragement : FC Genappe (le club)

Prix de l'Effort : Lienard Sophie (Tir aux Clays), Je Cours Pour Ma Forme (groupe trail), FC Houtain-Bousval (vétérans)

Prix du Jury : Finif Sébastien (Tir aux Clays)

Prix de la Presse : Eggerickx Marine (Twirling)

Prix de l'APEC : Twirling Club du Lothier (le groupe)

Prix de la Reconnaissance de la Ville :

Corbisier Nicolas (Genappe Pelote), Vandevandel Christophe et Leterme Angélique (BG Lothier), Lobeau Thierry (Tir aux Clays), Vandekerkhoven Frédéric (FC Genappe), Calbert Etienne (BC Genappe), Gaspard André (Twirling Club du Lothier).



RENOUVELLEMENT: COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL

Accueil temps libre et accueil extrascolaire

Depuis plusieurs années, la Ville de Genappe tente de développer des moyens pour assurer la qualité de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans, que ce soit dans le cadre de l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles ou dans le cadre d'activités organisées le mercredi après-midi, le samedi ou pendant les vacances.

La Commission communale de l'accueil, la CCA, assure le lien avec l'ensemble des acteurs concernés, c'est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de soutien d'un secteur où l'on observe une grande diversité. Tous les 6 ans, suite aux élections communales, la CCA est renouvelée.

Mouvements de jeunesse, associations culturelles et sportives, représentants des établissements scolaires, des parents et des opérateurs de l'accueil, ... qui désirent faire partie de la CCA afin de développer l'accueil extrascolaire de l'entité. Venez rejoindre notre

nouvelle Commission.

Le 19 février prochain à 20h00 dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Nous allons voter et élire les représentants !

La CCA est composée de trois membres effectifs ayant voix délibérative, répartis en cinq composantes. Pour chaque membre effectif, il est désigné un membre suppléant et plus précisément ;

1. Des représentants de la Ville: Conformément au décret ATL, le Conseil communal désigne les Conseillers communaux qui siègeront pour elle.

2. Des représentants des établissements scolaires : Au sein de chaque réseau, les directions d'établissement scolaire désignent la personne qui siègera pour elles.

3. Des représentants des parents: Les associations de parents représentées aux Conseils de participation des établissements

scolaires (1 par réseau d'enseignement).

Les mouvements d'éducation permanente dont le champ d'activité est la famille.

4. Des représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N.E

Les pouvoirs organisateurs qui sont agréés « accueil temps libre », « centres de vacances », reconnu « école des devoirs »...

5. Des services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française : AMO, CEC, bibliothèques, académies, clubs sportifs,...

En termes de temps, une réunion est organisée 3 à 4 fois par an.

Pour de plus amples informations quant à la réglementation de l'accueil extrascolaire et sur la composition de la CCA: www.one.be – Parents - Accueil Temps Libre – Accueil extrascolaire ou Chantal Sablon, coordinatrice ATL au 067/ 79 42 44.



UNE SEMAINE AUTOUR DES DROITS DE LA FEMME



Du 11 au 15 mars, l'équipe du Centre culturel vous propose une semaine thématique autour de la Journée internationale des droits des femmes. Projection, expo, atelier, rencontres... autant de rendez-vous qui donneront la parole à des femmes qui, au quotidien, bougent pour faire évoluer les mentalités et la société !

« Ouvrir la voix », le mardi 12 mars

Documentaire sur les femmes noires issues de l'histoire coloniale européenne en Afrique et aux Antilles, « Ouvrir la voix » est centré sur l'expérience de la différence en tant que femme noire et des clichés spécifiques liés à ces deux dimensions indissociables de notre identité «femme» et «noire». Il y est

notamment question des intersections de discriminations, d'art, de la pluralité de nos parcours de vies et de la nécessité de se réappropriier la narration. Le film sera suivi du témoignage de Cécile Djunga, comédienne.

Soirée carte blanche aux femmes, le vendredi 15 mars

Une soirée éphémère, des regards pluriels sur une même thématique, des femmes qui, chacune à leur façon, s'engagent au quotidien... La soirée Carte Blanche donnera la parole à celles qui, par leur métier ou par engagement personnel, luttent pour les droits des femmes. Avec notamment Sylvie Lausber (historienne et psychanalyste), Myriem Amrani (militante et présidente de l'association

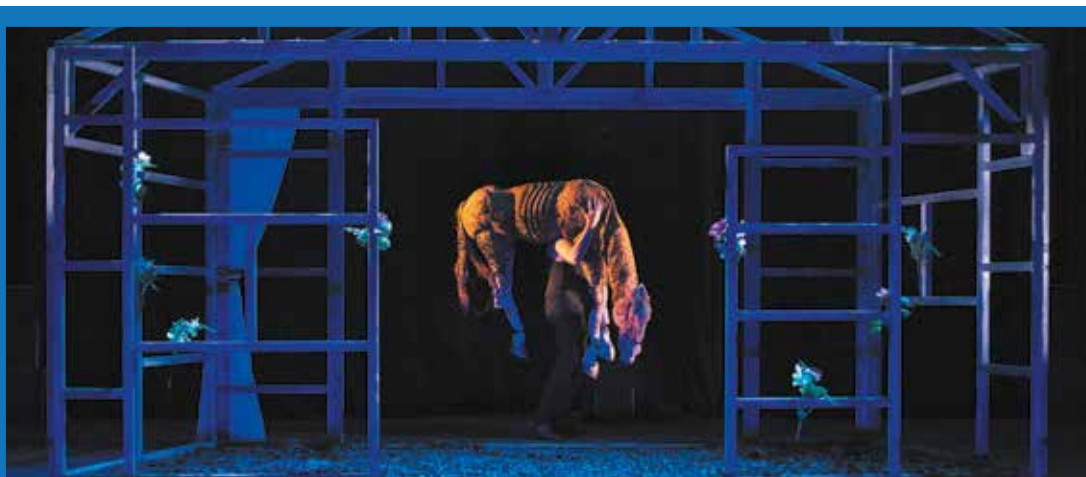
Dakira). Les discussions se termineront par une soirée hip hop au féminin animée par Genap' Zoolu Nation.

Pour enrichir la réflexion, les murs du Centre culturel accueilleront une exposition des Ateliers du Léz'Arts sur le thème. Accessible du 11 au 15 mars, de 9H à 17H.

Renseignements :

- Documentaire « Ouvrir la voix » d'Amandine Gay, 129' Le mardi 12 mars à 20h, 3€ Au 38, Carrefour culturel

- Carte blanche + soirée hip hop au féminin Le vendredi 15 mars à 20h, gratuit Au 38, Carrefour culturel



« L'HERBE DE L'OUBLI », UN SPECTACLE À VOIR DE TOUTE URGENCE

Pour cette seconde sortie Hors-les-Murs de l'année, direction le Centre culturel de Nivelles !

Au programme de la soirée : « L'herbe de l'oubli », un spectacle humain et poétique mêlant jeu d'acteurs, marionnettes et vidéo, qui nous ouvre définitivement les yeux sur un sujet d'actualité sensible. Composé à partir de la parole de survivants, de scientifiques et de personnes ressources qu'a rencontrés la Compagnie Point Zéro, « L'Herbe de l'Oubli » s'inspire de témoignages réalisés à Tchernobyl par Svetlana Alexievitch, prix Nobel de Littérature 2015.

L'histoire

Le 26 avril 1986, le cœur du réacteur numéro quatre de la centrale de Tchernobyl explose et prend feu, projetant un nuage de radioactivité dont on a retrouvé des traces dans toute l'Europe. Poussières, aérosols et gaz radioactifs (dont le césium et l'iode) sont projetés dans l'atmosphère. Le quatrième réacteur conserve toujours dans son ventre gainé de plomb et de béton armé près de vingt tonnes de combustible nucléaire. Tchernobyl, en Russe, se traduit absinthe, l'herbe de l'oubli...

L'utilisation des marionnettes au théâtre est la marque de fabrique de la Compagnie Point Zéro, qui apporte à ce spectacle

l'indispensable humanité et la poésie permettant de mettre le sujet à distance.

Pensez à réserver vos places au 067/77 16 27 ou sur reservation@ccgenappe.be

Tarif préférentiel et covoiturage au départ de Genappe

Renseignements :

« L'Herbe de l'Oubli » de la Compagnie Point Zéro Dans le cadre des sorties Hors-les-murs Le mardi 26 février 2019 à 20H, 15€ Au Centre culturel de Nivelles Place Albert 1er www.ccgenappe.be



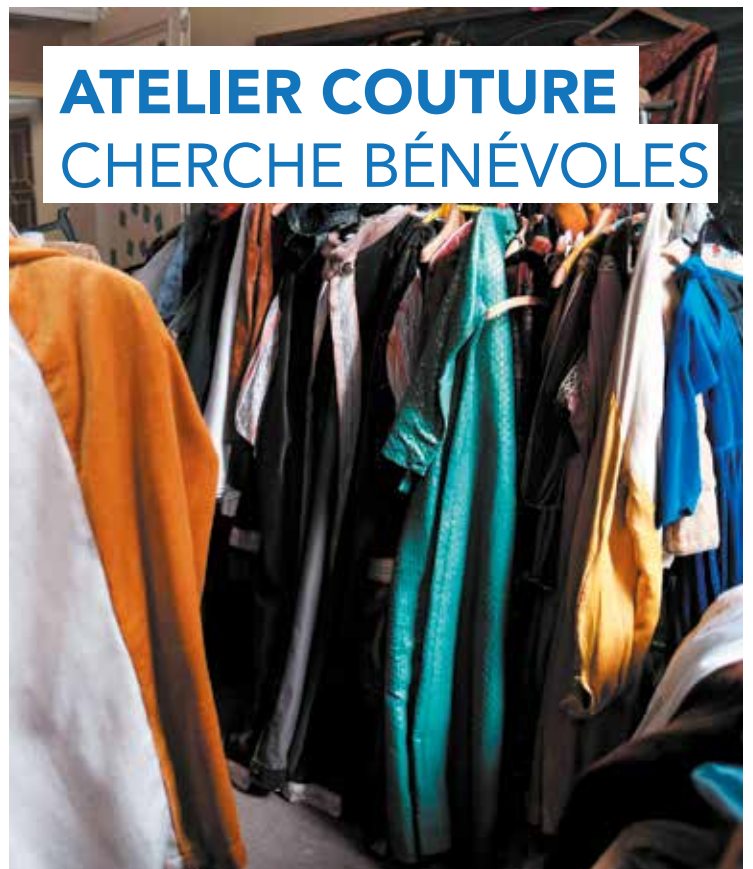
GRAND CONCOURS DE CARTES POSTALES

Dans le cadre du projet HABITER Houtain-le-Val (voir article page 5), envoyez vos plus beaux visuels de Houtain à charlotte@ccgenappe.be !

Les cinq gagnants verront leur photographie devenir carte postale.

Ensuite, à vos timbres et stylos plume pour faire connaître Houtain au monde entier !

Originaux, contemplatifs, drôles,... Un seul mot d'ordre : soyez créatifs !



ATELIER COUTURE CHERCHE BÉNÉVOLES

Afin de rafraîchir et de préparer les costumes médiévaux du Centre culturel pour les prochaines Journées Louis XI, nous sommes à la recherche de doigts de fée, de bonnes volontés et d'idées créatives pour participer aux ateliers couture.

Le premier atelier se tiendra le 23 février !

Intéressé-e? Prenez contact avec Damien: damien@ccgenappe.be

Renseignements

Ateliers couture Dans le cadre des Journées Louis XI Tous les samedis de 10h à 12h Au 38, carrefour culturel Accès libre !

Animés par la Compagnie médiévale Fer de Lance, ils auront lieu tous les samedis de 10H à 12H au Centre culturel.



LES CHOSES CHOUETTES

MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe
 Tel - 067/49.19.72
 @ sabine@magasindejouets.be
www.magasindejouets.be
 Les Choses chouettes de Genappe
 Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00





UN ATELIER CINÉMA POUR LES 7-13ANS



Pendant les vacances de Pâques, viens au Centre culturel réaliser un film avec l'équipe d'Actions Média Jeunes !

Réécrire un film. N'en garder que les éléments essentiels. Réaliser soi-même les décors, les costumes et les accessoires. Jouer la comédie. Enregistrer la voix (off) du narrateur. Inventer une bande son et l'enrichir de nombreux bruitages. Tout ça (et plus encore) avec les moyens du

bord : des montagnes de carton, un fond de grenier, de la récup et une cascade d'idées créatives... Pour un résultat court et choc !

Renseignements :
Atelier cinéma, animé par Actions Média Jeunes

Pour les enfants de 7 à 13 ans
Dans le cadre de Travelling
Le mercredi 5 mars de 13H30 à 17H, 5€
Au 38, Carrefour culturel

HABITEZ-VOUS HOUTAIN-LE-VAL?



Depuis 2011, le Centre culturel de Genappe porte une série de projets de réflexion et de participation avec les habitants, autour de leur village. Après Genappe, Bousval, Baisy-Thy et Ways, c'est au tour d'Houtain-le-Val d'être sous la loupe de notre projet HABITER. Une occasion d'aller à la rencontre des habitants et d'interroger le regard qu'ils portent sur leur territoire !

Vous êtes habitant du village ? Ou simplement curieux de vivre l'expérience ? Cette année, le Centre culturel pose ses valises à Houtain-le-Val et propose un menu en quatre temps.

1/ Stimulant et ludique, l'apéritif vous emmènera en promenade (jeu de piste) où vos cinq sens seront joyeusement mis à contribution pour (re)découvrir votre village. Après le dîner (offert), la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon, l'asbl Chemin 141 et les Ateliers du Léz'arts se joindront à nous pour vous proposer des ateliers ludiques et

créatifs sur le village.

Le 24 mars, de 10h à 15h, à la salle communale de Houtain-le-Val, rue des Ecoles

2/ Riche en informations, l'entrée sera servie par Dimitri Belayew, géographe passionné et expert en analyse du paysage, qui viendra nous éclairer par une conférence sur les contours et détours de Houtain, entre deux courbes de niveaux. De quoi nous en apprendre un peu plus sur son histoire !

Le 4 avril, à 20h, à Houtain-le-Val, lieu à définir

3/ Place à l'inspiration improvisée pour le plat principal puisqu'après les premiers rendez-vous qui vous auront donné des idées à revendre et des rêves à vous de nous faire part de vos envies pour le village de demain. Soyez ambitieux ! Les Ateliers du Léz'arts vous proposeront deux journées d'atelier les 20 et 21 avril pour créer et s'amuser sur votre territoire.

Les 20 et 21 avril, de 10h à 16h, à Houtain-le-Val

4/ En mai, place au dessert ! Le Comité des fêtes de Houtain nous invite lors de sa fête de village du 12 mai à donner une visibilité à ce beau projet participatif. Un moment de rencontre et de convivialité pour célébrer le village !

Vos enfants fréquentent l'école de Houtain-le-Val ? Eux aussi seront acteurs de leur village grâce à des activités soutenues par le Centre culturel. Un atelier photo et son sera organisé avec les adolescents, la Bibliothèque de Genappe proposera aux amoureux des mots de disserter sur le village lors d'ateliers d'écriture.

Renseignements :
Toutes les activités sont gratuites mais pensez à réserver, les places sont limitées ! 067.77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be

Infos sur le projet :
charlotte@ccgenappe.be
www.ccgenappe.be

SOIRÉE PYJAMA (KIDS ONLY)



Pendant les vacances de Carnaval, le Centre culturel ouvre ses portes aux enfants !

Dès 17H, viens te trémousser sur la piste de danse, jouer, rencontrer d'autres enfants... Après la boum (parents interdits) et un repas, direction la salle de projection pour une séance de courts-métrages qui parlent de la nuit et du courage. Même

pas peur de passer la soirée au Centre culturel sans les parents! Tenue de nuit exigée (pyjama, peignoir...).

Renseignements
Soirée pyjama (kids only)
Le vendredi 8 mars de 17H à 21H30
Pour les enfants de 6 à 10 ans
Au 38, Carrefour culturel, 6€

«FRONTX» UN SPECTACLE FURIEUSEMENT HUMAIN



Première sortie Hors-les-Murs de l'année, « FrontX » de la Cie No Way Back réunit une série d'artistes de rue internationaux à l'énergie exceptionnelle et aux récits de vie fascinants ! Ce spectacle de danse et de théâtre aborde la question de la résilience individuelle à travers les trajectoires de vie d'une série de street artists hors du commun.

La mise en scène entrelace leurs histoires personnelles, où la différence rencontre la passion et le courage de la confiance en soi.

Le sens de l'intégration
Porte-paroles de la société

contemporaine, tous venus d'ailleurs mais implantés en Europe, les artistes nous interrogent sur le sens de l'intégration.

Au sens premier intégrer signifie rendre entier, participer à la construction d'un ensemble créé à partir d'éléments différents. C'est cet ensemble issu de l'apport et de la différence de chaque individu que « FrontX » traite en rendant compte d'une humanité plurielle. « Un tableau furieusement humain, solidaire, indestructible ». Le Soir « Une sorte de Tanztheater à la mode urbaine... Et ça fait un bien fou ! » Mad Magazine.

Pensez à réserver vos places
au 067/77 16 27 ou sur reservation@ccgenappe.be

Tarif préférentiel et covoiturage au départ de Genappe

Renseignements
« FrontX » par la Cie No Way Back
Dans le cadre des sorties Hors-les-murs
Le dimanche 17 février 2019 à 17H, 10€
Au Centre culturel de Rixensart, 38 Place Communale - 1332 Genval
www.ccgenappe.be

Et si on allait à la ferme ?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

JOURNÉES SCOLAIRES

ANNIVERSAIRES

STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE



CPAS : UN NOUVEAU CONSEIL !

Le mois de janvier 2019 a vu les membres du Conseil de l'Action Sociale prêter serment « Je jure de m'acquitter fidèlement des devoirs de ma charge » dans les mains du Bourgmestre formant ainsi le 8^{ème} conseil du CPAS depuis la fusion des communes et l'application de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 régissant les missions de celui-ci.

Ce nouveau conseil amène un vent de renouveau car il est renouvelé à plus de 60%. En effet, quatre membres sont issus du conseil de la précédente législature. Il sera toujours aussi féminin car 6 des 11 membres sont des dames.

Voici les nouveaux membres qui le composent, respectivement pour :

le groupe MR-Cdh sera représenté par Aline DEGROODE (Houtain-le-Val, 3^{ème} mandat), Natacha CRACCO (Ways), Martine BULTOT-VANDELOISE (Vieux-Genappe, 2^{ème} mandat), Nathalie RENARD-RUCQUOY (Baisy-Thy), Lucina MARTINELLI (Bousval, 2^{ème} mandat), Frédéric GAGO-GARCIA (Vieux-Genappe) et Bernard STAS de RICHELLE (Ways) ;

le groupe Créons Demain sera représenté par Charlotte LAUREYS (Bousval) et Tanguy ISAAC (Genappe) ;

le groupe PLUS sera représenté par Raehda KABIR (Genappe) ;

L'installation du conseil du CPAS amène également une confirmation de la Présidence, conformément au pacte de majorité qui a été voté le 3 décembre dernier au conseil communal. La Présidence est confiée à Vincent GIRBOUX (Vieux-Genappe), qui l'assume depuis 6 ans et se voit reconduit dans ses fonctions. Pour rappel, le Centre Public d'Action Sociale a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles, l'aide due à la collectivité. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Le CPAS assure non seulement une aide palliative ou curative mais aussi une aide préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Le CPAS est administré par le Conseil de l'Action Sociale dont les membres sont élus par le Conseil Communal. Le Conseil de l'Action Sociale constitue, en son sein, un bureau permanent chargé de l'expédition des affaires d'administration courante ainsi que des Comités Spéciaux auxquels il peut déléguer des attributions bien définies. C'est, par exemple, le cas du Comité Spécial de l'Action Sociale qui statue sur les dossiers individuels de droit à l'intégration sociale mais aussi sur les autres demandes d'aides sociales individuelles. Ces organes viennent d'être constitués. Le CPAS fonctionne « pleinement » pour une nouvelle période de six ans de gestion et de collaboration entre les organes de gestion

et le personnel dont il faut remercier aujourd'hui l'accueil chaleureux.

Les défis sont nombreux lorsqu'on évoque les politiques sociales. Le CPAS est le bras social de la Ville de Genappe et à ce titre, il sera amené à relever plusieurs défis : le vieillissement de la population avec en corollaire la création d'une Maison de repos publique, la paupérisation de certaines catégories de la population dont les ménages monoparentaux, les personnes âgées, les travailleurs pauvres et les étudiants issus de familles modestes.

Ces missions sociales sont prioritaires au niveau du contenu, et dans la forme, un autre défi s'impose comme une nécessité, celle de la transition écologique. Dans les prochains mois, le conseil adoptera une déclaration de politique sociale qui reprendra les objectifs de la politique sociale des 6 prochaines années. Ceux-ci se traduiront de manière opérationnelle dans un Plan Stratégique Transversal à construire en collaboration avec l'administration.

Naturellement, les transitions environnementales, énergétiques et sociales seront largement abordées dans ces outils qui nécessiteront une implication et une large participation des structures, du personnel et des usagers.

GOÛTER CRÊPES ST VINCENT DE PAUL

Comme chaque année, la Conférence Saint Vincent de Paul de Genappe organise son traditionnel goûter aux crêpes.

Galilée, rue de Bruxelles 14 à Genappe, de 15h00 à 17h30.

Nous vous y attendons nombreux. Le bénéfice aidera les plus démunis de l'entité.

Celui-ci se tiendra le dimanche 24 février 2019 à la Maison



MARCHE ADEPS

Marche Adeps au profit des enfants du Colombier à Houtain-le-Val.

Chaussez vos bottines ce dimanche 3 mars et participez à la troisième édition de la marche Adeps organisée par l'asbl Amarrage. Active dans le secteur de l'aide à la jeunesse, Amarrage accueille chaque année une centaine de jeunes en situation socio-familiale difficile et les aide à tisser des liens avec leur environnement.

20 kms ainsi qu'une petite restauration tout au long de la journée. Un parcours de 5 kms accessible aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussette est également prévu.

Les bénéfices de la journée permettront d'offrir aux enfants accueillis un accompagnement de qualité, émancipateur et durable.

Rendez-vous entre 7h et 16 h à la maison « Le Colombier », 1 rue Vieille Cure à Houtain-le-Val.

Que vous soyez marcheur du dimanche ou randonneur aguerri, trois parcours vous seront proposés sur 5, 10 ou

Contact et renseignements: Florence Dehaye - 0486 67 00 06

CLOWNMANIA A BESOIN DE BÉNÉVOLES



Si comme nous, vous êtes intéressés par l'idée de mettre le Clown à l'honneur pendant une journée familiale et festive sur Genappe, alors ne manquez pas l'occasion de nous donner un coup de main avant et pendant notre festival !

Voilà presque deux ans que les clowns n'ont plus foulé à grandes pompes la terre genappienne à la recherche de spectateurs. Alors, pour donner un grand coup de projecteur au festival Clownmania et le rendre le plus accueillant possible, notre équipe a besoin de vous ! Il faudra ainsi magnifier pas moins de 10 spectacles de clowns belges et étrangers, ainsi que des déambulations

et autres surprises, en assurant la visibilité du festival avant le jour-J et l'accueil du public et des artistes !

Tous les profils de bénévoles sont les bienvenus car nous cherchons des personnes pour différentes choses :

- AVANT/APRES LE FESTIVAL : montage et démontage (gros chapiteaux et stands à (dé) monter sur la plaine communale), diffusion de la communication visuelle et mise en place des signalétiques ;

- PENDANT LE FESTIVAL : gestion du bar et de l'accueil, gestion de l'entrée aux spectacles et de l'installation

du public, patrouille sur le site, notamment.

Aux bénévoles sur place, nous offrirons les repas et boissons. L'équipe montage/démontage et l'équipe signalisation/affiches recevront des entrées gratuites au festival. Des réunions seront prévues pour vous informer du contenu du festival, des instructions à avoir pour chaque poste, de la présentation des responsables,...

Alors, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter dans les plus brefs délais !

Renseignements :
+32 (0)479/63.10.32
info@clownmania.be



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE. INTÉRESSÉ? CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION PAR MAIL: JOURNAL@GENAPPE.BE

Kendo laïdo Jodo Yo-Shin
Escrime japonaise et voie de développement spirituel

Genappe-Nivelles-Virginal
www.yo-shin-kendo.be
Baudouin Decharneux: 04 77 46 97 76



41^{ÈME} ÉDITION DU CROSS DE BOUSVAL

Dimanche 3 mars 2019
Départ à 14 h.

Depuis 1979, le premier dimanche de mars a lieu le jogging « Le Cross de Bousval » ouvert à tous. L'an dernier, 745 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée. 2ème épreuve du Challenge Delhalle.

Trois distances sont proposées 5, 10 et 15 km.

Bousval présente un relief vallonné et accueille en mars depuis 1979 sur les deux rives de la Dyle une des plus anciennes courses hors stade du pays. Cette course classique de début de saison relativement rapide se présente sous forme de deux boucles différentes décrivant

un huit.

Les participants parcourront de petites routes de campagne et environ 6,5 km de chemins de terre.

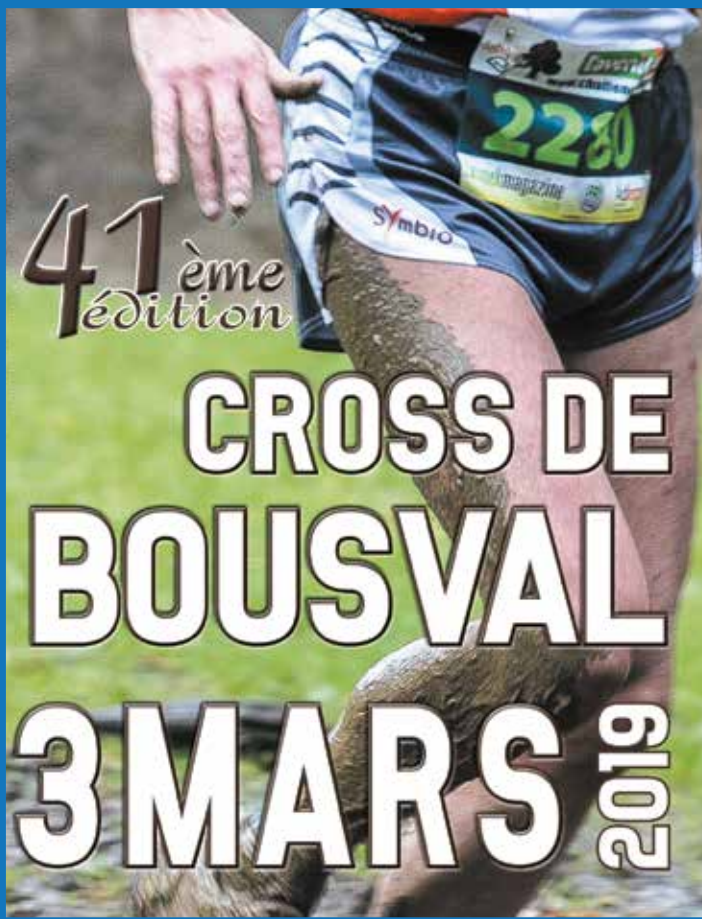
La principale difficulté est la célèbre côte de l'église au km 8,5.

Deux postes de ravitaillement sur le parcours et un à l'arrivée. Départ de la Salle Omnisports, 94, Avenue des Combattants, 1470 BOUSVAL.

Inscriptions : www.chronorace.be ou sur place le jour même à partir de 12 h 30.

Renseignements :

René DENRUÏTER
0475/84.11.57
crossdebousval@hotmail.com
www.crossdebousval.be



DES STAGES CRÉATIFS PENDANT LES VACANCES



Les vacances de Carnaval et de Pâques arrivent à grands pas !

Les Ateliers du Léz'Arts vous proposent des stages festifs et colorés : création de marionnettes, un dimanche carnavalesque en famille, un stage de photographie, illustration & BD, peinture

et nature, arts plastiques et construction de cabane en bois... autant d'activités qui réjouiront les plus petits comme les plus grands !

Vous avez entre 4 et 99 ans et vous avez envie d'en savoir plus ?

Rendez-vous sur notre site : www.lesateliersdulezarts.be ou contactez-nous par téléphone ou par email (0488 899 378 - cecgenappe@gmail.com)

Rejoignez-nous ! Il se passe toujours quelque chose aux Ateliers du Léz'arts (Rue de Bruxelles 38 – 1470 Genappe)

MAISON DE L'EMPLOI DE GENAPPE LE CENTRE DE COMPÉTENCE

Les Centres de Compétence sont des lieux d'expertise au service des travailleurs de demain.

Grâce à leurs infrastructures de pointe, ces centres assurent la formation, l'information et la sensibilisation des travailleurs, des demandeurs d'emploi, étudiants, enseignants, chefs et cadres d'entreprise, et contribuent au soutien de la compétitivité des entreprises.

25 centres de compétence sont présents en Wallonie. Les plus proches sont les suivants: Charleroi, Châtelaineau, Gembloux, Gosselies, Houdeng-Goegnies, Jumet, Seneffe et Strépy-Bracquegnies.

Les centres de compétence sont dédiés entre-autres aux métiers du design, l'innovation, la construction, l'industrie graphique, le management, le commerce, la grande distribution, l'exportation, la création d'activités, la maintenance, l'électromécanique, l'hydraulique, les automates programmables, la productique, la soudure, la chaudronnerie, la tuyauterie, l'assemblage, les technologies de l'information et de la communication, l'aéronautique, le transport, la logistique, l'industrie verrière, la peinture industrielle, l'environnement, la métallisation, la production de l'industrie chimique et pharmaceutique.

Vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous voir.

Maison de l'Emploi de Genappe

Adresse:
Espace 2000, 7a
1470 Genappe

Coordonnées:
067/41.17.20 ou via mail
maisondelemploi.genappe@forem.be



Nos horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ainsi que le lundi de 13h00 à 16h00

MOTIVADO AIDE LES JEUNES

MotivAdo aide les jeunes, adolescents ou jeunes adultes, à libérer leur potentiel et à créer leur avenir.

Après avoir travaillé 20 ans en recherche dans une multinationale biopharmaceutique, Florence Moureau s'est réorientée. Aujourd'hui, en tant que coach scolaire et de jeunes adultes, elle aide des jeunes à transformer leurs challenges en succès. Ses bureaux sont localisés à Genappe.

Nombreux sont les jeunes qui rencontrent des difficultés durant leur parcours scolaire. Les chiffres parlent d'eux même : le taux d'enfants sortant du secondaire « à l'heure » est seulement de l'ordre de 40%. Par ailleurs, uniquement 42% des étudiants inscrits en première année du supérieur se retrouvent l'année suivante en 2e année. Le besoin d'aide est donc bien réel.

C'est à partir de ce constat que Florence propose :

Un accompagnement construit autour de trois axes :

Trois piliers complémentaires sont travaillés:

La motivation et la gestion d'émotion pour remettre le jeune dans une dynamique d'apprentissage positive.

L'orientation pour que le jeune identifie le métier qui lui convient tout en tenant compte de la réalité. L'adéquation entre qui il est et son futur environnement professionnel va en effet conditionner sa réussite et aussi son épanouissement.

La méthodologie pour aider le jeune à élaborer une organisation de travail personnalisée afin qu'il travaille efficacement et trouve du plaisir à apprendre.

Deux modalités d'intervention Pour rencontrer les attentes du public, deux types d'accompagnement sont proposés :

Des entretiens de coaching individuels qui permettent d'adapter chaque intervention aux besoins spécifiques de chaque individu.

Des ateliers en petits groupes

qui permettent aux jeunes de se rendre compte que d'autres rencontrent des difficultés comparables. L'avantage des ateliers est que le jeune bénéficie de la dynamique du groupe et d'idées émises par ses pairs.

Pour plus d'information :

www.motivado.space



Contact :

Florence Moureau
0485/982.191
florencecoureau@gmail.com

Drève Micheline 40
B-1470 Bousval

Chaussée d'Anton, 42
B-5300 Andenne

MotivAdo

Fintro-Genappe
Hoyois Baudouin SA

T 067 77 13 88
hoyois-baudouin-genappe@fintro.be
Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe
FSMA n°: 015158 A-CB

FINTRO
GRUPE DNP PARIBAS

FINTRO. PROCHE ET PRO.

Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA, E.R., Charlier van Dougenoverck, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 1, 1000 Bruxelles, BFM Bruxelles - Tél. 02 22 199 100 - PMS 0013

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



PRIMES ENERGIE RÉGION WALLONNE : QU'EST-CE QUI CHANGE EN 2019 ?

En Wallonie, la procédure pour les primes « Energie » et « Rénovation » va être modifiée cette année.

La décision finale du gouvernement wallon est prévue pour fin février avec une mise en œuvre au printemps 2019.

Le but : une procédure moins complexe (une seule demande pour l'ensemble des travaux d'économie d'énergie et/ou de rénovation) basée sur un examen global du bâtiment grâce à un audit obligatoire.

L'avertissement préalable va être supprimé et remplacé par une collaboration avec un auditeur pour déterminer les travaux à faire et dans quel ordre les programmer. Les investissements seront donc hiérarchisés, afin d'arriver à une efficacité maximale. Cet

auditeur sera votre principal interlocuteur pour suivre ensuite votre demande de primes pour l'ensemble des travaux, leur bonne réalisation et leur contrôle et enfin pour établir le rapport final qui permettra le paiement des primes.

Le premier avantage est que vous serez aidés par un professionnel. Le second avantage est que cet auditeur sera votre unique interface avec l'administration, d'où un gain de temps et de facilité pour les démarches administratives.

Voici la nouvelle procédure, telle qu'annoncée par la Région wallonne :

1. Réalisation d'un audit;
2. Introduction de la demande;
3. Paiement de la prime audit et calcul des primes;

4. Réalisation des travaux;
5. Paiement des primes relatives aux investissements.

Le montant des primes est lié à votre revenu imposable, établi sur base du dernier calcul de vos impôts.

Du montant total de ces revenus, déduisez 5000 € par enfant à charge ou par personne handicapées faisant partie du ménage. Après cette déduction pour personnes à charge, vous obtenez un revenu de référence à comparer aux catégories de revenus fixées par la Région wallonne.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le service énergie au 067/794279 ou par mail : energie@genappe.be.

HANDICONTACT : L'INTERVENTION DANS LES FRAIS DE DÉPLACEMENT



Handicontact : L'intervention dans les frais de déplacement d'un travailleur en situation de handicap du domicile au lieu de travail.

Tous les mois, le Plan de Cohésion de la Ville de Genappe aborde un sujet concernant les aides pour personnes handicapées dans le but d'informer au mieux la population.

Ce mois-ci, nous abordons l'intervention dans les frais de déplacement d'un travailleur en situation de handicap du domicile au lieu de travail.

L'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)-branche Handicap intervient dans les frais de transport du domicile au lieu de travail lorsque le handicap du travailleur le justifie.

Conditions (au 1er janvier 2015)

Pour avoir accès à cette aide, vous devez :

- être reconnu par l'AViQ-branche Handicap ;
- être embauché sous contrat de travail ou sous statut réglementaire (service public) ou exercer votre activité comme indépendant ;
- assumer des difficultés de déplacement résultant du handicap, qui nécessitent l'utilisation d'un moyen de transport individuel (voiture, taxi...) à certaines conditions :
 - o parce que vous vous

déplacez en voiturette, o ou parce que vous êtes incapable de faire un déplacement à pied d'au moins 300 mètres (cette condition doit être notifiée dans un rapport médical).

Lorsque la personne ne peut disposer d'un véhicule, ni être conduite par un tiers, ni utiliser les transports adaptés organisés par le TEC, l'AViQ peut intervenir dans les frais d'utilisation d'un taxi.

Les frais de déplacements pour se rendre sur le lieu d'un stage de découverte, d'un contrat d'adaptation professionnelle (CAP) ou d'un centre de formation professionnelle agréé sont pris en charge selon d'autres dispositions.

Afin de bénéficier d'une aide au niveau de l'AViQ-branche Handicap, vous devez remplir ces 4 critères :

- être de nationalité belge ou être assimilé à une personne de nationalité belge ou résider depuis 5 ans de manière ininterrompue en Belgique ;
- être domicilié sur le territoire de la Wallonie de langue française (c'est-à-dire dans une des communes wallonnes exceptées les 9 communes de la Communauté germanophone) ;
- avoir moins de 65 ans lors

de l'introduction de votre première demande d'intervention ;

- présenter une déficience mentale d'au moins 20% ou une déficience physique d'au moins 30%.

En quoi consiste l'intervention de l'AViQ ?

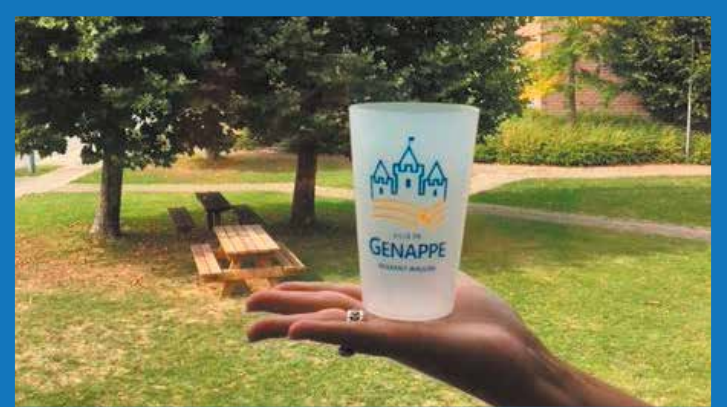
- Pour les déplacements en voiture, l'intervention est calculée en prenant en compte la distance parcourue. Elle est diminuée du coût du transport en commun pour la même distance, et pour les salariés, du montant de l'intervention de l'employeur.
- Pour l'utilisation d'un taxi, l'intervention correspond au montant réclamé pour la course, diminuée du montant de l'intervention de l'employeur ou, à défaut et pour les travailleurs indépendants, du coût du transport en commun pour la même distance.

Qui contacter ?

Si vous répondez à ces conditions, vous pouvez solliciter une intervention de l'AViQ et, afin d'analyser vos besoins et d'y apporter une réponse adaptée et efficace, l'AViQ vous invite à prendre contact avec le bureau régional dont vous dépendez. Pour le Brabant wallon, c'est le bureau d'Ottignies situé à l' Espace Cœur de Ville, 1 à 1340 Ottignies et joignable au 010/43.51.60 ou encore via mail à l'adresse br.ottnigies@aviq.be

Pour plus d'informations:

Votre agent handicontact à la Ville de Genappe, Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be



PRÊT DE Gobelets RÉUTILISABLES

Depuis l'année passée, il est possible pour toute association de bénéficier de prêt de gobelets réutilisables, disponibles à la commune de Genappe.

Les demandes ont été nombreuses, et nous sommes heureux du succès remporté ! Par cette démarche, les associations et la Ville permettent de contribuer à favoriser l'écologie et sensibiliser les habitants de l'entité à un comportement écoresponsable.

Par cet achat, la commune de Genappe vise à encourager les organisateurs de manifestations à réduire leurs déchets et leur impact sur l'environnement. Lors des manifestations, beaucoup de gobelets en plastique sont utilisés et jetés. Cette démarche d'utilisation de gobelets réutilisables permet de maintenir la propreté du site tout en manifestant un intérêt écologique.

C'est en continuant dans cette optique que la Ville réitère les prêts pour cette année 2019 !

Ces gobelets sont mis à disposition pour des événements organisés par des comités, associations n'ayant pas un but lucratif privé et pour

des événements organisés par des structures communales. Les gobelets réutilisables sont prêtés pour l'organisation de manifestations se déroulant sur le territoire de la Commune de Genappe. Le prêt de gobelets s'effectue à titre gratuit et la commune demande que les organisateurs, prennent à leurs frais, le lavage des gobelets.

Pour pouvoir en bénéficier, la demande de prêt est introduite au moyen du formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville de Genappe <http://www.genappe.be/commune/services-communales/plan-de-cohesion-social/pre-t-de-gobelets-reutilisables>. Le formulaire est également disponible au service des Affaires Générales. La demande est à introduire au plus tard 15 jours avant la manifestation, par courrier au Plan de Cohésion Sociale, Espace 2000 n°3 1470 Genappe ou par courriel à justine.servais@genappe.be. N'oubliez pas de lire le règlement s'y rapportant.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Madame Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE: ARTICLE 27

Le Plan de Cohésion Sociale : Une nouvelle saison avec l'Article 27 !

L'asbl Article 27 a pour mission de sensibiliser et faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le coût de l'offre et mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son action se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et le public.

A Genappe, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe a réalisé un partenariat avec l'ASBL Article 27. Actuellement, la Ville de Genappe, plus précisément

son service social, se charge de la diffusion des tickets « Article 27 ».

Le but est de garantir un accès à la culture pour tous au moyen d'un ticket permettant d'assister aux spectacles ou aux animations culturelles pour 1,25 €. En 2017 et 2018, plus de 150 tickets ont été distribués en collaboration avec les partenaires que sont le Centre Culturel, la Maison de Jeunes, l'AMO Tempo et le CEC Les Lez'Art.

En ce qui concerne l'octroi des tickets Art.27, vous pouvez contacter Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be.





JE COURS POUR MA FORME: 2019, À NOUS LES NOUVELLES RÉSOLUTIONS

Le 31 décembre, vous étiez nombreux à lister vos nouvelles résolutions pour l'année 2019. La première et la plus fréquente ? Faire plus de sport ! La Ville de Genappe a souhaité vous donner un petit coup de pouce pour vous aider à mettre cela en place !

En effet, le programme « Je Cours Pour Ma Forme » reprendra le lundi 25 mars 2019 à 18h50 à la Plaine communale. N'ayez crainte, ce programme est adapté au rythme de chacun. Il ne vous faut donc pas être marathonnier pour y participer ! Cette initiative répond aux attentes de personnes pour lesquelles courir constitue un défi, aux joggeurs souhaitant se maintenir en forme et

améliorer leur performance... Vous êtes encadré par un coach qui vous fournit un programme adapté, permettant à chacun de courir à son rythme tout en se dépassant au fur et à mesure des séances.

Pour participer, et ce dès 12 ans, il suffit simplement de vous inscrire en ligne www.genappe.be, rubrique Plan de Cohésion Sociale ou encore sur place le 25 mars 2019 de 18h à 18h50. Il ne vous restera qu'à vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course à pied, d'un gilet fluo réfléchissant pour être visible en soirée et d'une lampe frontale ! Au terme des 12 séances, un test sera organisé.

Prix : 35 euros pour une session de 12 semaines (comprenant l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé).

Inscription en ligne et confirmation dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication: Nom+ Prénom+JCPMF.

Pour toute information: N'hésitez pas à contacter Madame Stéphanie Bury (Echevine) au 0477/46.72.14. ou Madame Justine Servais (agent administratif) au 067/79.42.39.



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GERMIS Louis de Ways
HOUEY Amadeo de Vieux-Genappe
JORDENS Edouard de Bousval
MORISOT BAUWENS Emeline de Houtain-le-Val
PARIDAENS Lyne de Vieux-Genappe
TUYISHIME Milao de Baisy-Thy

MARIAGES



**CET ESPACE PUBLICITAIRE
EST DISPONIBLE. INTÉRESSÉ?
CONTACTEZ LE SERVICE
COMMUNICATION PAR MAIL:
JOURNAL@GENAPPE.BE**

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

Les Petits Matelots

Création par 1976
Accueil d'enfants de 0 à 3 ans

Du lundi au vendredi
7h30 à 17h30

Rue de Namur, 15/6
1476 Houtain-le-Val

asbllespetitsmatelots@outlook.com
www.lespetitsmatelots.sitev.com
0479.62.95.15





DE NOUVEAUX DISTRIBUTEURS DE SACS POUR LES DÉJECTIONS CANINES

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... ?

D'après l'adage, cela porte chance, sur le fait, cela fait toujours moins rire. Bien que les propriétaires de chiens soient tenus de ramasser les crottes de Médor sur les espaces publics, il arrive encore régulièrement que certains parterres, trottoirs, plates-bandes ou pieds de haie servent de trottoirs.

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à

leur maître de veiller à ce que l'espace public reste propre. Pour cela, une seule solution, ramasser les déjections.

La solution la plus agréable ? Le sac ramasse-crotte dont chaque propriétaire est censé se doter. Vous avez oublié le sac ? Pas de problème. La Ville de Genappe a acquis de nouveaux distributeurs de sac en carton biodégradable. Leur but, réduire les déjections canines sur la voie publique et ainsi contribuer à l'amélioration de la propreté dans nos quartiers.

C'est une question d'hygiène mais aussi de respect des ouvriers qui travaillent quotidiennement à l'entretien des espaces publics.

Les distributeurs sont placés à divers endroits du territoire :

- Rue de Bruxelles, 38 à Genappe
- Plaine communale à Genappe
- Rue de la Station (près de la Plaine multisports) à Genappe
- Place de Bousval.

Si vous trouvez un distributeur de sacs pour déjections canines vide, demandez une intervention des services communaux pour son réapprovisionnement en appelant le service Environnement au 067/794.229 ou via Betterstreet (<https://betterstreet.org/>)



VOUS SOUTENEZ ET DÉFENDEZ L'IDÉE D'UNE MOBILITÉ ALTERNATIVE ?

On vous propose de passer à l'action ! Soyez bénévoles le temps d'une saison ou plus.

Dans son axe mobilité, le GAL s'est notamment fixé comme objectif la réalisation d'un réseau de mobilité douce utilitaire permettant la jonction entre les pôles d'intérêt (administrations communales, centres sportifs, gare, arrêts de bus, écoles, ...) du territoire communal et supra communal.

Pour ce faire le GAL s'est doté d'outils permettant une cartographie du réseau de voies lentes existant et des pôles d'intérêt à relier.

La théorie c'est bien, passons

maintenant à la pratique. Pour ce faire, nous avons besoin de vous ! Il s'agit de réaliser un inventaire de terrain des chemins et sentiers situés aux abords des pôles de façon à s'assurer de leur accessibilité et leur praticabilité.

C'est en ce sens, que le GAL organisait, le 14 janvier dernier, une rencontre citoyenne visant à mobiliser les forces vives des communes de Villers-la-Ville, Genappe et Les Bons Villers. Une soixantaine de personnes était présente pour les trois communes. C'est bien mais pas suffisant !

A travers cet article, nous vous proposons donc de participer à la création de ce réseau de

mobilité douce utilitaire en vous inscrivant comme bénévoles pour l'inventaire de terrain. A l'issue de l'inventaire, l'ensemble des données seront récoltées et traitées afin de concrétiser ce réseau, de l'améliorer où cela est nécessaire et de communiquer sur ce dernier pour amener les gens à se déplacer autrement.

Envie de participer à ce projet ou d'avoir plus d'informations sur celui-ci ? Contactez Aude Roland par mail aude.roland@genappe.be ou 067/794.272. Pour des raisons organisationnelles, nous vous demandons de marquer votre intérêt pour le projet pour le 21 février prochain.

On compte sur vous !



En 2018, 365 tonnes de déchets sauvages composés de 115 tonnes de PMC et de 250 tonnes de déchets « tout-venant » ont pu être ramassés. Ce n'est pas moins de 110 000 personnes qui ont participé à l'action.

La cinquième édition du Grand Nettoyage de Printemps aura lieu les 29, 30 et 31 mars 2019 partout en Wallonie.

Nous disposons, dès à présent, des coordonnées du site internet pour pouvoir vous y inscrire <https://www.walloniepluspropre.be/>

Lors de l'inscription, chaque chef d'équipe indiquera le nombre de participants et le/les endroit(s) qu'ils projettent de nettoyer

ainsi que la plage horaire durant laquelle leur action sera menée. Tous les participants recevront un kit de nettoyage composé d'un guide pratique, d'une paire de gants réutilisables, d'une vareuse fluorescente, de sacs pmc et « tout-venant » labellisés « BE WAPP ». La livraison des kits se fera directement au domicile des chefs d'équipe ou dans un point de dépôt. La commune se chargera de reprendre les sacs remplis.

N'hésitez plus ! Foncez ! D'autant que les résultats sont encourageants.

Ensemble, en route vers une commune et une Wallonie plus propre.

CENTRE FUNERAIRE SNEESENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions – Jour et Nuit
Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be


Tél : 067/79.13.03

STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry – Baisy-Thy
AIR SOFT – Répliques WW2
Carabines à plomb
Vêtements et chaussures tous métiers

**108, rue Dernier Patard
1470 BAISY-THY
+32 (0)67.56.18.34**

Arrêt Bus ligne 365 Bruxelles-Charleroi devant le magasin
www.stockamericain-harry.com
stock.americain.harry@gmail.com





INTERDICTION DE CIRCULER

Rue Vital Rousseau/ Trou du Bois à Vieux-Genappe- Interdiction de circuler excepté circulation locale.

En collaboration avec la Ville de Nivelles, le Collège communal de Genappe a pris une ordonnance de Police par laquelle la rue Vital Rousseau, dans son tronçon

compris entre la Route de Lillois et la rue Trou du Bois sur le territoire de Nivelles, sera interdite, dans les deux sens, à tout véhicule excepté circulation locale.

Cette mesure matérialisée par la pose de la signalisation réglementaire est effective depuis janvier 2019 pour une période d'essai de 1 an.

BOUSVAL
Mercredi 13 mars de 17h à 19h30
Ecole Communale Rue des Combattants 49

VIEUX-GENAPPE
Mercredi 20 mars de 16h à 19h
Salle Communale-Chaussée de Nivelles 99

CROIX-ROUGE de Belgique

CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE. INTÉRESSÉ? CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION PAR MAIL: JOURNAL@GENAPPE.BE

COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 8 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements:
yvette.demouli@yahoo.fr
0471/ 11 06 52

Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

PLANTATION LE LONG DES COURS D'EAU DANS LES PARCELLES AGRICOLES



Soutien technique et subventions wallonnes pour plus de biodiversité

En zone agricole, plusieurs mesures règlementaires ont été prises en vue de la protection des cours d'eau wallons. Elles imposent notamment d'interdire l'accès du bétail aux rivières et de ne rien pulvériser dans une bande de 6 mètres le long des berges.

Ces mesures positives pour la biodiversité peuvent être perçues comme des moins-values aux yeux des agriculteurs pour qui ces espaces sont alors « perdus » car ils deviennent moins productifs et représentent une charge d'entretien.

Planter des arbres et arbustes en bord de cours d'eau est une

solution idéale pour combiner les objectifs de l'agriculteur et les objectifs environnementaux. Le projet Life intégré BNIP (<http://life-bnip.be/fr/>) en a fait un de ces objectifs. C'est l'ASBL Natagriwal qui est chargée de mener à bien la plantation (aulnes glutineux, saules, érables, chênes pédonculés, ormes, cerisiers à grappes, pruneliers, sureaux noirs, viornes obier, noisetiers, aubépines monogynes) à travers toute la Wallonie et le long des cours d'eau de toutes catégories.

Les travaux sont financés à 100% (achat des plants, main d'œuvre, protections des plants contre le bétail et la faune sauvage) pour les propriétaires et/ou gestionnaires privés et publics.

Les avantages d'une végétation

boisée, même réduite, en bord de cours d'eau sont multiples. En plus de stabiliser les berges et de permettre une exploitation par petit tronçon pour du bois de chauffe, l'alignement d'arbre en bord de cours d'eau permet à l'agriculteur de souscrire à la MAEC MB1a (plus de détails sur www.natagriwal.be) et ainsi de toucher une compensation financière.

D'un point de vue environnemental, c'est la qualité de l'eau qui s'améliore et la biodiversité qui augmente. Enfin, l'entretien est réduit par rapport à celui nécessaire au maintien d'une bande enherbée.

Pour plus d'informations, contactez Julie Lebeau de l'ASBL Natagriwal (jlebeau@natagriwal.be, 0493/ 93 44 60).



LE GOÛTER DE NOËL DES SÉNIORS, UN MOMENT TRÈS CONVIVAL

A l'approche de Noël, la Commission Séniors a pour tradition d'organiser le goûter des aînés.

Cette année, il a eu lieu le 19 décembre 2018 et comme chaque année l'évènement a attiré de nombreux convives.

Les 250 invités ont dégusté les tartes confectionnées par nos

artisans Boulangers/Pâtisseries locaux, dans une ambiance amicale et musicale animée par «Les Aigles Noirs».

En cours d'après-midi, les doyens de l'assemblée (habitants de Genappe) ont été fêtés et ont reçu des cadeaux (Madame Marie Taelmans 98 ans et Monsieur Omer Berger 93 ans).

Les délicieux cougnous de Noël ont été distribués en fin d'après-midi par le Père Noël.

La Commission Séniors remercie tous les bénévoles pour leur participation et leur aide.



DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES AU SERVICE TRAVAUX

Votre commune montre l'exemple et s'investit dans le développement durable en faisant l'acquisition de deux véhicules électriques pour renforcer son charroi communal.

L'un des véhicules est destiné au contremaître afin qu'il puisse se déplacer facilement sur les différents chantiers de nos équipes d'ouvriers tout en préservant l'environnement. Pour l'autre, il s'agit d'un utilitaire de style pick-up. Sa petite taille

lui permettra notamment de sillonner l'entièreté du Ravel afin de l'entretenir plus facilement.

Une borne électrique sera installée à l'Espace 2000, celle-ci pourra être accessible aux citoyens en échange de paiement. Une autre borne sera également placée au Service Travaux à la rue Joseph Berger.

Le coût de fonctionnement de ces véhicules est très réduit puisqu'il se limite à la recharge

de la batterie.

La Ville de Genappe avait déjà investi dans un vélo électrique afin que nos différents services puissent se déplacer dans la ville de manière plus respectueuse de l'environnement.

La commune s'engage dans le schéma de croissance verte en s'équipant des véhicules propres.



POUR L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

SERVICE TRAVAUX NOTRE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Au quotidien et par tous les temps, c'est une équipe dynamique de 35 agents qui entretient notre territoire.

En 2018, ils ont une nouvelle fois redoublé d'efforts pour contribuer à l'entretien de notre belle commune.

1112, c'est le nombre de demandes sur Betterstreet, celles-ci sont aussi diverses que variées. Elles concernent tant des avaloirs bouchés, des dépôts sauvages, des entretiens ou petites réparations de bâtiments, que du placement de panneaux de signalisation. Ce ne sont pas moins de 954 demandes qui ont été résolues ! Mais évidemment, c'est sans compter les nombreuses demandes faites par téléphone, par mail ou courrier qui sont difficilement quantifiables.

L'ensemble de ces demandes

ne reprend pas le travail au quotidien de nos équipes.

Chaque semaine, c'est plus de 100 poubelles publiques qui sont vidées et sur l'année 2018, plus de 70 dépôts sauvages ont été observés. Sans oublier, les nombreux avaloirs à nettoyer.

Nos ouvriers de l'équipe espaces verts ont également un travail très conséquent, durant cette période hivernale, ils s'occupent de l'élagage et de l'abattage mais dès le retour des beaux jours, c'est plus de 110 parterres à fleurir et à entretenir ainsi que 70 sites dont les terrains de sports à tondre régulièrement.

L'équipe cimetièrre a un travail conséquent concernant la verdure de ces espaces sans oublier malheureusement les nombreux enterrements et exhumations.

La ville de Genappe comprend 60 bâtiments communaux,

ceux-ci sont à entretenir au quotidien, et l'équipe bâtiment est toujours prête à intervenir pour le bien-être de ses occupants.

N'oublions pas les festivités qui sont nombreuses sur le territoire, plus de 200 festivités par an, ainsi que 9 fancy fair et 11 dates de communions. C'est une quantité importante de montage, démontage, livraisons réalisées. Sans oublier les arrêtés de police qui demandent un placement de signalisation régulier.

Le service travaux, c'est également un service de garde opérationnelle 24 heures sur 24 pour les urgences. Et encore bien d'autres choses qu'il est parfois difficile de quantifier.

Nous pouvons remercier ces hommes qui s'activent chaque jour au bon fonctionnement de notre ville.

AGENDA

MARCHE ADEPS ÉCOLE DE BAISY-THY

24 FÉVRIER

GOUTER CRÊPES SAINT VINCENT DE PAUL

24 FÉVRIER

Voir article page 6.

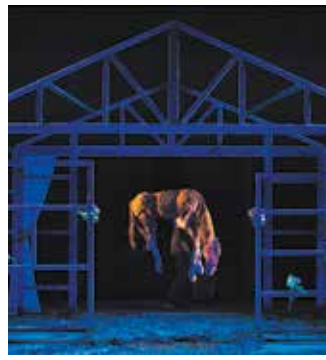
SPECTACLE « L'HERBE DE L'OUBLI »

26 FÉVRIER

de la Compagnie Point Zéro
Dans le cadre des sorties Hors-murs

Le mardi 26 février 2019 à 20H, 15€

Au Centre culturel de Nivelles
Place Albert 1er
www.ccggenappe.be
Voir article page 4.



MARCHE ADEPS HOUTAIN-LE-VAL

3 MARS

Parcours de 5-10-20 km
Rendez-vous entre 7h et 16 h à la maison « Le Colombier », 1 rue Vieille Cure à Houtain-le-Val.
Contact et renseignements :
Florence Dehaye
0486 67 00 06
Voir article page 6.

CROSS DE BOUSVAL

3 MARS

Distances de 5-10-15 km
Départ 14h

Renseignements:
René DENRUYTER
0475/84.11.57
crossdebousval@hotmail.com
www.crossdebousval.be
Voir article page 7.



ATELIER CINÉMA

5 MARS

animé par Actions Média Jeunes.
Pour les enfants de 7 à 13 ans.
Dans le cadre de Travelling.
De 13H30 à 17H, 5€
Au 38, Carrefour culturel
Voir article page 5.

SOIRÉE PYJAMA KIDS ONLY

8 MARS

de 17H à 21H30
Pour les enfants de 6 à 10 ans
Au 38, Carrefour culturel, 6€
Voir article page 5.

DOCUMENTAIRE « OUVRIR LA VOIX » D'AMANDINE GAY

12 MARS

à 20H, 3€
Au 38, Carrefour culturel
Voir article page 4.

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

13 MARS

de 17H à 19H30
Ecole communale de Bousval.
Rue des Combattants, 49

CARTE BLANCHE + SOIRÉE HIP HOP AU FÉMININ

15 MARS

à 20H, gratuit
Au 38, Carrefour culturel
Voir article page 4.

SOIRÉE COUSCOURS POUR LE TÉLÉVIE

16 MARS

Ambiance musicale avec Berriah Rachid, Xena Aouita et Bella Salle Saint Martin – Grand Route, 15 à Ways
Repas : apéro, couscous, dessert (plat de remplacement vol-au-vent)
Adultes 15,00 €
Enfants 10,00 €

Réservations pour le 12 mars au plus tard :

Jacqueline DELPORTE

0477/17 55 69

Noufissa SKHIR

0473/94 27 41

Steeve HERRENT

0477/78 80 62

Au profit du Télévie 2019

REPRISE JCPMF

25 MARS

Voir article page 9.

PIÈCE DE THÉÂTRE : PANIKE AU MONASTÈRE !

Comédie en trois actes de Christian Derycke

Vendredi 22 mars 2018 à 19h30

Samedi 23 mars 2018 à 19h30

Dimanche 24 mars 2018 à 15h30

Vendredi 29 mars 2018 à 19h30

Samedi 30 mars 2018 à 19h30

Dimanche 31 mars 2018 à 15h30

A la salle communale de Loupoigne

Infos et réservations :

Léopold Gossiaux

067 / 773779

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

29, 30 et 31 MARS

Voir article page 10.